



## Fiche de poste

<b>Intitulé du poste</b> Chargé.e de l'exploitation et du réseau de transport UGGO	<b>Nom du titulaire</b>	<b>Signature du titulaire</b>
<b>Autorité hiérarchique</b> Chef.fe de service	<b>Nom du supérieur</b> Natacha ROLLOT	<b>Signature du supérieur</b>
<b>Autorité fonctionnelle</b> Directeur du Pôle Attractivité et aménagement	<b>Nom du supérieur</b> Yoann RAPPENEAU	<b>Date de mise à jour</b> 01/01/2025

### **CADRE D'EMPLOI / QUALIFICATION**

> Adjoint technique ou administratif

**ENCADREMENT** non

### **DEFINITION DU POSTE**

Contribue à la définition des conditions d'exploitation du réseau de transport. Gère et suit l'exploitation, régule les relations avec les usagers et avec les exploitants.

### **MISSIONS**

- Gérer le réseau de transport
  - Scolaire :  
Suivi des lignes : tracé, modifications,  
Contrôle titre/sécurité  
Modalités des transports scolaires : modalité d'accès au transport scolaire (règle des 3 km) et contrôle de la distance
  - Urbain :  
Tracé, réflexion sur le réseau  
Suivi des lignes régulières Suivi technique qualité et exécution service transport
  - Alerter sa hiérarchie en continu sur les évolutions de service nécessaires et les contraintes particulières d'exploitation
  - Analyser les rapports de contrôle, d'exploitation et de demandes des usagers pour proposer des modalités d'ajustement, d'amélioration et d'optimisation du système d'exploitation
- Contrôleur technique terrain/prévention auprès des voyageurs
  - Contrôle exécution service par le prestataire (horaire, participation...)
  - Contrôle titre de transports des usagers et contrôle sécurité, équipement, pour service scolaire et réguler
  - Réguler la vie à bord et autour du véhicule, et intervenir en cas d'incivilité ou de conflit

- Déclencher les mesures d'urgence en cas d'incident, en lien avec le prestataire
- Organiser et animer l'interface avec les usagers et/ou l'exploitation
  - Vérifier la bonne exécution du service et l'application des pénalités, avec le délégataire
  - Vérifier l'ajustement de l'offre de service et des modes d'exploitation en fonction des demandes des usagers (arrêts, cadencement, ...)

### **COMPETENCES TECHNIQUES**

Autonome dans l'organisation du travail

Rendre compte de la situation : production régulière de rapport, compte-rendu

### **CONTRAINTES**

Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des contraintes du service public. Pics d'activités liés notamment aux rentrées scolaires, ou à la mise en place de nouveaux parcours de transport.

#### Horaires de travail :

En période de cours

Lundi Mardi Jeudi : 6h30-12h / 14h15-18h15  
 Mercredi 6h30-12h  
 Vendredi : 6h30-12h / 14h30-17h30

En période de vacances scolaires

Une semaine sur deux à chaque vacance : Lundi, Mardi, Jeudi = 9h-12h / 14h-17h  
 Vendredi : 9h-12h

Le rythme de l'agent est annualisé.

Pendant les vacances estivales, avec ces mêmes horaires la première des vacances de juillet, soit 25h ; une semaine en amont de la rentrée pour préparer la rentrée ladite rentrée.

### **SPECIFICITES**

> Utilisation d'un véhicule de service quotidiennement

### **RISQUES PROFESSIONNELS**

Déplacements fréquents et permanents sur le territoire, en véhicule léger (risque d'accidentologie, ...) et dans les cars (nuisances sonores, ...)

### **PROFIL**

- Niveau catégorie C
- Expérience significative dans le domaine des transports publics
- Connaissances de la fonction publique territoriale : droits et obligations du fonctionnaire
- Aptitude à travailler en équipe et avec des partenaires extérieurs
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie
- Aptitude et qualités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique (word, excel...)
- Capacités d'écoute, de disponibilités de discrétion et réserve professionnelle

### **AVANTAGES**

25 CA et 6 RTT + 2 jours de fractionnement

Adhésion au CNAS et COS

Salaire selon la grille statutaire + régime indemnitaire

En Provence Occitane on vous donne l'envie d'entreprendre, le courage de vous lancer et d'ajouter une étape à votre parcours. On vous accueille dans votre nouvelle vie ! On facilite votre installation et on vous simplifie la vie. Pour cela l'agglo a mis en place une organisation dédiée aux nouveaux salariés, vous pouvez contacter votre super facilitatrice pour vous accompagner dans vos démarches.